



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SDS0066CA-EN

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit Désignation Commerciale Nom Commercial N° CAS N° EINECS	Solo Smoke Detector Tester. Solo A4 - XXX (XXX indique une variante du client). Mélange. Mélange.
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisation Identifiée Utilisations Déconseillées	Simulation de fumée. Rien de connu.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
1.3.1	Distributeur Identification de la société Téléphone Fax Email	SDi, LLC, 3535 State Highway 66, Parkway 100 Building 6, Neptune NJ07753, USA (732) 751 9266 (732) 751 9241 sales@sdifire.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence Info Trac	1-800-535-5053
1.5	Adresse du Fabricant Téléphone Fax Email	Detectortesters (No Climb Products Ltd). Edison House, 163 Dixons Hill Road, Welham Green, Hertfordshire AL9 7JE. United Kingdom +44 (0) 1707 282760 +44 (0) 1707 282777 SDS@detectortesters.com

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1	Classification de la substance ou du mélange Classification WHMIS	Gaz sous pression: Gaz liquéfié; Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère irritation des yeux.
2.2	Éléments d'étiquetage Désignation Commerciale Pictogramme(s) de Danger Mention(s) d'Avertissement Mention(s) de Danger Conseil(s) de Prudence	Solo Smoke Detector Tester   GHS04 GHS07 Attention. H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P251: Récipient sous pression - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P264: Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. P410+P403: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
2.3	Autres informations	Contient 14.5 % en masse de composants inflammables. Ne pas percer ou brûler même après usage. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Concentrations élevées: Peut provoquer somnolence et des vertiges.
2.4	Autres dangers	

SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produit tel qu'il est fourni: Aérosol.

3.1 Mélanges

Composants Dangereux	N° CAS	%W/W
1,1,1,2-tétrafluoroéthane	811-97-2	50-100
Propane-2-ol	67-63-0	10-25

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



4.1 Description des premiers secours

Inhalation

S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.

Contact avec la Peau
Contact avec les yeux

Laver la peau à l'eau et au savon.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

Ingestion

Voie d'exposition peu probable. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non attribué.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'échauffement peut provoquer une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Si cette action ne présente aucun danger, éloigner les conteneurs de la zone d'incendie, sinon exposés au feu, ils risquent d'éclater.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Le produit est conditionné dans un récipient sous pression. Il est peu susceptible d'être à la source d'un déversement ou d'une fuite. En cas de rupture du contenant, le produit dégagé devra être contenu comme pour tout autre déversement de solvant.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de concentrations élevées de vapeurs. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter de grandes quantités dans les eaux de surface ou dans les égouts. Ramasser mécaniquement et éliminer selon l'article 13. Adsorber les déversements sur du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Transférer dans un conteneur à couvercle pour mise à disposition ou récupération. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.4 Référence à d'autres sections

Consulter Aussi les Section: 8, 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Pratiquer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de concentrations élevées de vapeurs. Éviter le contact avec les yeux. Éviter un contact prolongé avec la peau. Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Voir Rubrique: 8. Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage

Ambiante.

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Rien de connu.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	VME (8 heures, ppm)	VME (8 heures, mg/m ³)	VLE (ppm)	VLE (mg/m ³)	Remarque
1,1,1,2-tétrafluoroéthane	811-97-2	-	-	-	-	Non fixé
Propane-2-ol	67-63-0	200	-	400	-	Canada (Ontario)
		400	983	500	1230	Canada (Québec)

Source:

CCOHS = Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

- Règlement 833 (Canada, Ontario)
- Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Canada, Québec)

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Pratiquer une ventilation adéquate.

8.2.2 Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

En cas de contact potentiel avec les yeux: Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).



Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Gants: Caoutchouc nitrile, NBR.



Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Manipulation de quantités plus importantes: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.



Dangers thermiques

Non applicable.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur.	Incolore.
Odeur	Caractéristique.
Seuil Olfactif (ppm)	Non déterminé.
pH	Non déterminé.
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition/Point/Intervalle d'ébullition (°C)	-14.8°F (-26°C).
Point d'Eclair (°C)	55.4°F (13°C).
Taux d'Evaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non inflammable; Testé conformément au CFR 1910.1200 Annexe B – B.3
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Intervalle de limites d'Explosivité: 2.0-12.0 Vol-%
Pression de vapeur	60.7 psig (5.2 bar) @ 68°F
Densité	70.67 lb/ft ³ (1.132 g/cm ³) @ 68°F
Densité de vapeur	Non déterminé.
Densité relative	Non déterminé.
Solubilité(s)	Non miscible à l'eau.
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non déterminé.
Température d'inflammation	797°F (425°C)
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Température de Décomposition (°C)	Non déterminé.
Viscosité Cinématique	Non déterminé.
Propriétés explosives	Non Explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

9.2 Autres informations

Solvants organiques - Contenu 14.8%

**SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

10.1	Réactivité	Stable dans les conditions normales.
10.2	Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3	Possibilité de réactions dangereuses	Stable dans les conditions normales.
10.4	Conditions à éviter	Chaleur et lumière solaire directe.
10.5	Matières incompatibles	Non attribué.
10.6	Produit(s) de décomposition dangereux	Rien de connu.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1	Informations sur les effets toxicologiques	
11.1.1	Mélanges	
	Toxicité aiguë	Faible toxicité aiguë.
	Irritation	Provoque une sévère irritation des yeux.
	Corrosivité	Non classé..
	Sensibilisation	Non sensibilisant pour la peau.
	Toxicité à dose répétée	Non attribué.
	Cancérogénicité	Aucune preuve d'action cancérigène.
	Mutagénicité	Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.
	Toxicité pour la reproduction	Non attribué.
	Danger par aspiration	Non attribué.
11.2	Autres informations	Aucun.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1	Toxicité	Peu toxique pour les organismes aquatiques.
12.2	Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable. Ne persistera vraisemblablement pas.
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Le produit a un potentiel modéré de bioaccumulation.
12.4	Mobilité dans le sol	Non miscible à l'eau. Le produit devrait être peu mobile dans le sol.
12.5	Autres effets néfastes	Aucun.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Recycler uniquement les emballages complètement vides. Les récipients ne doivent être ni percés, ni détruits par incinération, même lorsqu'ils sont vides. Aérosol non vidé: Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé. NE PAS mettre en décharge.
13.2	Autres informations	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	Numéro ONU	
	ADR, IMDG, IATA	UN 1950.
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	
	ADR	1950 AÉROSOLS
	IMDG	AÉROSOLS
	IATA	AÉROSOLS, Non inflammable.
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	
	ADR	
	Classe / Classification	2 5A Gaz.
	Étiquette	2.2
	IMDG, IATA, TDG	
	Classe / Division	2.2
	Étiquette	2.2
14.4	Groupe d'emballage	
	ADR, IMDG, IATA, TDG	Aucun.
14.5	Dangers pour l'environnement	
	Polluant Marin	Aucun.
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Gaz
	Code Kemlar	-
	IMDG EMS	F-D, S-U
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
14.8	Autres informations	



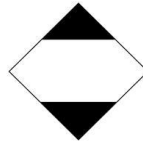
Specialized Fire Products

Solo Smoke Detector Tester

ADR

Quantité limitée (QL)

1L



Catégorie de transport ADR
code de restrictions en tunnel

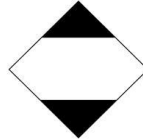
3

Non applicable en quantités limitées.

IMDG

Quantité limitée (QL)

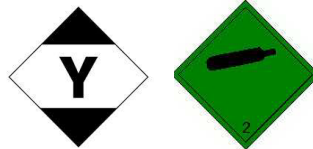
1L



IATA

Quantité limitée (QL)

1L



Règlement type de l'ONU

US

UN 1950, AÉROSOLS

AAR.D lorsque transportées en quantités limitées (poids brut <30 kg ou 66 livres).

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit a été classé conformément au règlement sur les produits dangereux et la FDS contient toutes les informations exigées par ce règlement.

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1 Réglementations Canadiennes

Liste intérieure des substances

Liste des marchandises d'exportation contrôlée

Liste de substances d'intérêt prioritaire

Liste des substances toxiques

Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants

Tous les produits chimiques listés

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés

Tous les produits chimiques ne sont pas répertoriés

Listé: Propane-2-ol (CAS No.: 67-63-0)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1

LÉGENDE

LTEL

Limite d'exposition prolongée

ADR

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG

Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA

Association internationale du transport aérien

OSHA

Occupational Safety and Health Administration

ORM-D

Autres matériaux réglementés pour le transport domestique seulement

HPR

Règlement sur les produits dangereux

TDG

Transport des marchandises dangereuses

Dégagements de responsabilité

Les informations sont données en toute bonne foi et sont basées sur les meilleures connaissances de SDi et de ses conseillers. Toutefois leur exactitude, fiabilité ou exhaustivité ne peuvent être garanties. No Climb Products Ltd. décline toute responsabilité en cas de pertes ou de dommages résultant de l'utilisation de ces informations. Les conditions d'utilisation étant hors du contrôle de la société et de ses conseillers, nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes ou dommages résultant de l'utilisation du produit à des fins autres que pour lesquelles il est destiné.

Annexe à la fiche de sécurité étendue (eFDS)

Pas d'informations disponibles.